***Termes de Références***

***Evaluation à mi-parcours du programme pays du PNUD en Guinée - 2013-2017***

# Contexte

1. **Contexte socio-économique de la Guinée**

La République de Guinée a une population estimée à environ 11 millions d’habitants en majorité jeune, répartie sur un territoire de 245 657 km². Elle est dotée de potentialités naturelles considérables, constituées de vastes étendues de terres cultivables et de ressources halieutiques, forestières, minières (bauxite, diamant, or, fer, etc.) et hydro énergétiques abondantes pour assurer son développement. Toutefois, malgré ces immenses potentialités agricoles, minières et hydro énergétique, le pays reste confronté à une situation économique et sociale difficile et se place parmi les pays les moins avancés du monde, éligible à l’initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

Le *Rapport sur le développement humain 2014* du PNUD, indique un Indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée en 2013 de 0,392, ce qui place la Guinée au 179ème rang sur 187 pays à l’échelle mondiale. La quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Guinée sont hors d’atteinte à l’horizon 2015. Les statistiques disponibles indiquent que 55,2 % de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté absolue en 2012, soit plus d’un Guinéen sur deux avec de fortes disparités spatiales, régionales et selon les sexes[[1]](#footnote-1).

Depuis la déclaration de l’épidémie de fièvre Ebola en mars 2014, la situation économique et sociale est devenue plus difficile avec une incidence négative sur la croissance économique, dont les prévisions pour 2014 ont été revues à la baisse de 4,5% à 1,1%. Pour 2015, la situation économique restera encore difficile avec une croissance zéro (contre 5% avant l’apparition de l’épidémie).

1. **description et mise en œuvre du Programme de Coopération 2013-2017**

Elaboré sur la base des analyses du Bilan Commun de Pays et des priorités nationales définies dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire ( DSRP 2011-2012), le Plan Quinquennal 2011-15 et conformément au Plan des Nations Unies de l’Aide au Développement (PNUAD 2013-17) et aux objectifs majeurs du Plan Stratégique du PNUD, le Programme proposé (2013-2017 tient compte des avantages comparatifs du PNUD et des enseignements du Programme précédent.

La stratégie du programme s’articule autour de trois points d’entrée qui apportent ensemble, une évaluation minutieuse de la situation actuelle du pays, et des besoins futurs ainsi que des capacités et possibilités de partenariat du PNUD sur la base des leçons tirées de la coopération passée.

Ces points d'entrée sont: a) une gestion efficace des risques pour la stabilité et la paix sociale (processus électoral, réforme du secteur de la sécurité, réconciliation nationale) ; b) l’amélioration des capacités des institutions publiques qui ont souffert d’une dégradation considérable des capacités au fil du temps, mais qui sont essentiels à la gestion du développement et á la prestation de services (réforme et modernisation de l'administration publique et renforcement des capacités institutionnelles et humaines en vue d'un meilleur pilotage du développement) et c) les efforts pour générer des retombées de la transition vers la démocratie qui traitent également de grands problèmes sous-jacents de la pauvreté et de l'exclusion (l'emploi des jeunes et des femmes, les inégalités de genre).

Sur la base du Programme Pays (DPP) approuvé par le Conseil d’Administration du PNUD, un Plan d’Action du Programme Pays (PAPP) a été élaboré à travers un processus participatif conduit par l’Unité Centrale de Coordination (UCC) composée des représentants des départements ministériels.

Le Programme est fondé sur une approche programme structurée autour de deux axes retenus :i) Gouvernance et Consolidation de la Paix ; ii) Croissance et Développement Durable, qui contribuent à la réalisation de quatre effets du Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement (PNUAD) qui sont :

**Effet PNUAD 1 :** D’ici 2017, une meilleure gestion stratégique du développement est assurée par des structures et organisations étatiques et non étatiques disposant des capacités techniques et opérationnelles de formulation des politiques et programmes à travers un processus participatif et inclusif;

**Effet** **PNUAD 2** : D’ici 2017, les institutions démocratiques et le système judiciaire et sécuritaire fonctionnent sur la base de la transparence, du dialogue et de la concertation, dans le respect des normes nationales et internationales et assurent la protection effective des libertés individuelles et collectives

**Effet PNUAD 3** : D’ici 2017, les populations les plus vulnérables en particulier les femmes et les jeunes, dans les zones les plus pauvres, disposent des capacités accrues de production, de meilleures opportunités d’emplois décents et de revenus durables et leur sécurité alimentaire est améliorée.

**Effet PNUAD 4 :** D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d’adaptation au Changement climatique.

# Justification de l’évaluation à mi-parcours

Le Programme Pays 2013-2017 de la Guinée a été préparé dans un contexte qui réunissait tous les éléments d’une reprise normale de la trajectoire de développement du pays. La soudaine crise de la fièvre à virus Ebola a remis en cause le cours du développement du pays avec un impact sérieux sur la mise en œuvre du programme pays.

De plus le processus d’alignement du programme pays du PNUD en Guinée au Plan stratégique global du PNUD ainsi qu’une possible révision du CPAP seront d’autant plus précis et cohérents s’ils se basent sur des informations issues d’une évaluation indépendante des progrès réalisés et résultats obtenus par le programme en cours. Par ailleurs, cette évaluation est menée en prélude à la revue à mi-parcours du PNUAD, en vue de fournir à cette dernière, les résultats réalisés à date de la contribution du PNUD à l’atteinte des effets UNDAF.

# Objectifs principaux, spécifiques et portée de l’évaluation à mi-parcours

L’objectif principal de l’évaluation à mi-parcours des effets du programme pays est d’évaluer les progrès réalisés dans le contexte qui prévaut, pour chacun des effets identifiés dans le CPD en vue de (i) fournir des informations et preuves objectives des résultats obtenus par le PNUD, pour répondre à ses obligations en matière de redevabilité, (ii) renforcer l’exécution du programme pour le reste du cycle du programme pays, (iii) identifier les gaps entre le programme pays et le plan stratégique du PNUD… Ceci permettra aux gestionnaires de programmes /projets et au Bureau Pays de disposer de recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises ainsi que d’expériences utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles tels que le gouvernement, la société civile, les institutions nationales et autres acteurs.

L’évaluation à mi-parcours des effets du CPD couvrira les programmes et projets mis en œuvre depuis 2013 en tenant compte des activités des années précédentes lorsqu'elles sont liées étroitement à celles en cours. L’évaluation doit avoir une large portée, en s’étendant non seulement sur les effets de manière générale, mais aussi sur la manière dont les projets et programmes du PNUD ont contribué ou contribuent à l’atteinte des effets de l’UNDAF et la manière dont le processus d’alignement avec le Plan Stratégique 2014-2017 est pris en compte dans la mise en œuvre. La couverture géographique est à l’échelle nationale.

Il s’agira plus spécifiquement de :

* évaluer les résultats obtenus dans chacun des effets du CPD selon les critères d’évaluation
* évaluer la contribution des projets mis en œuvre à la réalisation des effets.
* évaluer la contribution du PNUD à la réalisation des effets de l’UNDAF.
* identifier les gaps entre la mise en œuvre du programme pays et le plan stratégique du PNUD 2013-2017.
* fournir des recommandations claires et précises, à partir des constats effectués, devant permettre d’orienter le bureau pays sur des opportunités et ou modifications à prendre en compte pour la mise en œuvre du programme

# Questions de l'évaluation

Pour chacun des quatre effets attendus du CPD, l’évaluation devra répondre aux questions fondamentales suivantes réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d’évaluation - la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact – seront donc appliqués.

1. **Pertinence des résultats**

* Les effets et résultats attendus sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
* Les interventions du PNUD à travers les programmes et projets sont-elles pertinentes par rapport aux priorités nationales actuelles ? En particulier, dans quelles mesures les effets attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ? Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
* Les interventions du PNUD sont-elles pertinentes et adéquats par rapport au nouveau Plan Stratégique du PNUD.

1. **Efficacité et contribution du PNUD**

* Quels progrès vers les effets ont été réalisés ? Quels sont les réalisations et des défis majeurs pour chaque effet?
* Dans quelles mesures les produits des projets ont-ils contribué aux Effets du CPD ?
* Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation, ou non, des effets escomptés ?
* Dans quelles mesures la stratégie du Bureau Pays du PNUD (y compris la stratégie de mobilisation des ressources, du Suivi et de l’Evaluation, de partenariat et de communication) et la gestion générale des opérations sont-elles focalisées de façon cohérente sur les progrès vers les résultats ? Que devons-nous faire mieux sur la période 2016-2017?
* Dans quelles mesures le Programme du PNUD a t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l’autonomisation de la femme (women’s empowerment) et à l’émergence des mécanismes d’inclusion? Que devons-nous faire mieux pendant la période 2016-2017?

1. **Efficience et gestion des programmes**

* Les projets et programmes du PNUD actuellement mis en œuvre sont-ils gérés de manière efficiente ? Y a-t-il des approches ou des processus qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d’améliorations significatives sur la période 2016-2017 afin d’améliorer l’efficience des projets et programmes (value for money) ?

1. **Durabilité, Appropriation Nationale et Renforcement des Capacités**

* à quel degré les projets et programmes du PNUD sont-ils alignés sur les priorités et stratégies nationales ainsi que sur les besoins locaux ?
* Comment l’appropriation Nationale du Programme Pays a-t-elle été prônée ?
* Quelle est la durabilité des interventions et des résultats obtenus ? Parmi les résultats obtenus quels sont ceux qui seront les plus durables et pour quelles raisons ?
* Plus particulièrement concernant le renforcement de capacités, les capacités nationales et locales développées et renforcées par le programme pays ont-elles produit des effets durables?

1. **Evaluer la promotion du genre et l’autonomisation des femmes ainsi que l’inclusion**

Dans quelles mesures le Programme a t-il contribué à la promotion de l’égalité des genres, à l’autonomisation de la femme (women’s empowerment) et à l’émergence des mécanismes d’inclusion dans les différents effets de Programme? Que devons-nous faire mieux pour la période 2016-2017 ?

# Méthodologie

Les méthodes générales utilisées pour réaliser cette évaluation des effets portent sur:

* La revue documentaire des données disponibles dans Atlas, ERBM et les autres sources internes et externes. Ceci inclura mais ne se limitera pas au document de programme pays, a l’UNDAF et aux documents définissant les stratégies et plans nationaux et /ou
* Les Interviews semi-structurées et les focus groups avec les parties prenantes;
* Les visites de terrain (auprès des ministères clés, la société civile, les bureaux de terrain et bureau des projets du PNUD, auprès des autres agences des NU et UNMEER) ;
* La compilation, le traitement et l’analyse de données.

Certaines méthodologies de collecte de données doivent être participatives en vue de maximiser l’implication des parties prenantes et particulièrement des bénéficiaires. La triangulation des données doit être effectuée pour contrôler les validités internes et externes.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu’un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation, seront présentés par l'équipe d'évaluation.

Le bureau pays mettra à la disposition des consultants les informations de précédentes revues et évaluations qui ont été conduites en Guinée ainsi que tous rapports disponibles pertinents dont la mission aura besoin pour ses travaux notamment:

* Les études d’impact de la fièvre à virus Ebola,
* Le rapport de la Mission DST sur le relèvement post Ebola etc.

# Principaux Produits attendus de l’équipe d’évaluation :

Les produits suivants seront attendus de la part des consultants ;

1. **Un rapport initial** qui illustre la compréhension des évaluateurs des résultats attendus de l’évaluation et de la manière d’y parvenir. Ce rapport est basé sur les termes de référence, sur la documentation ainsi que sur les réunions préliminaires avec l’équipe pays (programme, suivi-évaluation). Ce rapport décrit notamment les stratégies, les activités, les produits et les résultats escomptés ainsi que les relations entre ces différents éléments. Le rapport initial devra comporter entre autres:

* **L’objet et la portée de l’évaluation :** objets de l’évaluation clairement exposés et principaux aspects ou éléments de l’initiative à examiner.
* **Critères et questions de l’évaluation :** critères et les questions retenus lors de l’évaluation pour apprécier la performance et la logique.
* **Méthodologie de l’évaluation :** Description des méthodes de collecte d’information et des sources de données à utiliser, notamment la logique de leur sélection (manière d’informer sur l’avancement de l’évaluation) et leurs restrictions ; les outils de collecte d’information, les instruments, protocoles et discussions au sujet de la fiabilité et la validité de l’évaluation et du plan d’échantillonnage.
* **Matrice d’évaluation :** Identification **d**es questions clés de l’évaluation et la manière d’y répondre par les méthodes choisies
* Un **calendrier des étapes clés,** des prestations et des responsabilités.
* Une liste détaillée des **exigences en matière de ressources** associées aux activités de l’évaluation et aux prestations présentées dans le plan de **travail.**

Le rapport initial devra être présenté au bureau pays qui devra le valider avant d’aller plus en avant dans les activités de la mission.

1. **Un premier projet de rapport d’évaluation**. Ce rapport sera présenté au bureau pays, qui devra s’assurer de sa qualité (suivant les critères établis) et fournir aux consultants ses observations. Le rapport sera ensuite présenté à l’UCC pour observations.

La structure de ce rapport devrait faire ressortir clairement : l’analyse contextuelle et l’objectif de l’appui du PNUD ; les principaux résultats obtenus entre 2013 et 2015 et l’analyse de leurs contributions vers la réalisation de l’effet de programme de pays et l’effet UNDAF; les leçons apprises et les enseignements à tirer ; les perspectives en termes de résultats à planifier au cours des deux dernières années (2016 et 2017) du cycle de programmation sur la base d’une analyse des changements éventuels touchant les hypothèses générales de planification, les risques de gestion et les nouvelles possibilités émergentes. Il sera annexé au rapport un tableau de synthèse et d’analyse des progrès pour chacun des produits de programmes pays et des effets auxquels ils contribuent avec des précisions sur les indicateurs (situation de référence, cible attendue en fin de cycle, taux et statut de réalisation des résultats en septembre 2015).

Le rapport d’évaluation devra contenir des recommandations claires assorties de propositions d’actions permettant d’orienter la suite de la mise en œuvre du programme ainsi que les responsables/partenaires concernés.

1. **Un rapport final d’évaluation.** Sur la base des observations et recommandations fournies, l’équipe d’évaluation révisera le document pour soumission en tant que rapport final. Le rapport final sera revu par le PNUD pour approbation.

# Composition de l’équipe d’évaluation et compétences requises

L’équipe d'évaluation sera composée de deux (2) évaluateurs internationaux, dont l’un sera le Team Leader et deux (2) évaluateurs nationaux. Le Team Leader, coordonnateur de l’équipe, travaillera également sur les questions de Gouvernance et de consolidation de la paix. Il est chargé de superviser l'équipe et d’assurer la qualité des résultats de l’évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.

Le deuxième évaluateur international est un spécialiste dans le domaine du Genre et de l’autonomisation des femmes. Il sera chargé d’évaluer la contribution du PNUD à chaque effet, de la promotion du genre et l’avancement des femmes.

L’un des évaluateurs nationaux devra avoir une solide expertise en matière de lutte contre la pauvreté, la croissance inclusive, le relèvement économique en plus d’une expertise en évaluation. Le deuxième évaluateur national sera un expert dans le domaine de l’environnement, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles.

**Profil et termes de mandats des membres de l’équipe de la mission**

La mission sera composée d’une équipe de deux (2) Consultants internationaux et deux (2) Consultants nationaux. Elle sera dirigée par le Consultant international qui aura comme profil et pour tâches :

**i) Consultants internationaux:**

**i. a) Consultant International Team Leader**

Doit avoir une maitrise/master ou plus dans les domaines de sciences politiques, économie, administration publique, droit, ayant 10 ans d’expérience professionnelle avérée en formulation, management, suivi, évaluation des projets/programmes de développement;

* Avoir une expérience de travail dans le domaine des politiques et le plaidoyer sur les questions de développement particulièrement en Afrique avec une bonne compréhension des politiques et les questions de développement des capacités ;
* Avoir une expérience avérée dans le domaine d’évaluation des programmes/projets ;
* Avoir des aptitudes et expérience de diriger une équipe d’évaluation et produire des rapports de qualité ;
* Avoir une expérience de travail avec les structures nationales, les organisations internationales, le système des Nations Unies, les donateurs, les organisations de la société civiles ;
* Avoir une bonne capacité d’analyse et de traitement des données ;
* Excellentes capacités rédactionnelles en français et excellentes capacités de communication.
* Il sera appuyé dans la réalisation de ses tâches par des Consultants (international et nationaux), spécialistes dans les domaines de l’environnement, la lutte contre la pauvreté et la croissance inclusive et le Genre.

Le consultant international Team Leader aura pour tâches principales de:

1. faire une analyse documentée des changements contextuels et de l’évolution des indicateurs
2. faire une analyse de l’évolution des priorités et nouvelles initiatives des partenaires au développement
3. apprécier la pertinence et la cohérence d’ensemble du Programme à la lumière de l’évolution du contexte et des priorités nationales
4. faire une analyse de la performance du programme au regard des objectifs et résultats de départ, avec une attention particulière sur l’intégration systématique de l’approche droits humains, du genre et du renforcement des capacités
5. apprécier les résultats significatifs enregistrés depuis le lancement du programme, et des gaps au regard de la programmation
6. analyser des forces du Programme et l’identifier des domaines ou priorités à renforcer pour un meilleur impact du Programme
7. Identifier les défis à relever pour une meilleure efficacité dans l’atteinte des résultats et formuler des recommandations pour les adresser
8. apprécier l’adéquation des modalités de gestion (NIM, DIM) au regard du contexte et de son évolution
9. formuler des propositions d’ajustements ou améliorations du programme en cours
10. analyser les avancées du processus de l’application de l’approche harmonisée (HACT) (l’impact de la programmation conjointe, l’expérience du programme conjoint, et ses possibilités de réplication etc.
11. exécuter toute autre tâche pertinente relative à la planification, à la gestion et au suivi des projets.

**i.b) Consultant International Genre :**

Le Consultant International, spécialiste dans le domaine du Genre, devra avoir un diplôme d’études supérieures Maitrise/Master, dans le domaine du développement: Economie, Droit, Sciences sociales, politiques ou tout autre domaine connexe avec une expérience pratique d’au moins 6 ans. Il travailleraen relation avec l’équipe d’évaluation mise en place par le PNUD et, avec l’ensemble des acteurs impliqués dans le pilotage et le suivi du programme pays dans le domaine du genre.

Le consultant assurera les tâches principales ci-après :

* S’imprégner des objectifs et contenu du Programme Pays PNUD, dans toutes ses composantes, ainsi que des projets/programmes spécifiques qui y contribuent ; et du Plan Stratégique du PNUD en cours ;
* Mener des consultations avec les agences, programmes et fonds concernés, les partenaires nationaux impliqués dans la mise en œuvre du Programme Pays ;
* Collecter les informations pertinentes auprès des partenaires de mise en œuvre nationaux et agences/fonds du SNU pour une analyse approfondie des progrès réalisés et des résultats obtenus dans l’atteinte des différents effets du programme en matière de promotion du genre et l’avancement des femmes;
* Identifier et analyser des difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du programme pays dans le domaine;
* Formuler des recommandations pour les actions à considérer en 2016 et 2017 en vue d’un plus grand impact des actions du PNUD en faveur du genre et l’autonomisation de la femme ;
* Faire des propositions pour résoudre les problèmes de renforcement de capacité dans ce domaine et proposer des actions concrètes pour la contribution du PNUD à la revue de l’UNDAF.

**(ii)- Consultants nationaux**

Les TDR des consultants nationaux viennent en appoint à ceux des consultants internationaux. La durée de leur consultation sera de 30 jours ouvrables.

Leur profil et tâches respectifs se présentent comme suit :

**a). Domaine Environnement**

Le consultant national, spécialiste de l’environnement, devra avoir une maitrise/master en sciences de l’environnement et/ou dans les domaines les plus proches ;

* Au moins 6 ans d’expérience professionnelle avérée en évaluation et formulation de projets /programmes de gestion de l’environnement;
* Bonne connaissance des procédures d’évaluation de projets/programmes et bonne connaissance des enjeux sociopolitiques de l’environnement.

Il (elle) aura pour tâches spécifiques suivantes:

* Collecter les informations pertinentes sur la mise en œuvre des projets et Programme dans le domaine de l’environnement ;
* Evaluer les capacités nécessaires permettant d’atteindre les objectifs prioritaires en matière de l’environnement, y compris dans l’exécution des conventions. Cette analyse devrait prendre en compte les capacités institutionnelles au niveau central et local, aussi bien la capacité des ressources humaines dans le secteur public et privé et la société civile y compris les ONG.
* Evaluer les arrangements institutionnels, les rôles et responsabilités des différents partenaires ;
* Evaluer le niveau de mobilisation et d’engagement des bénéficiaires et partenaires du programme environnement;
* Evaluer le niveau de capitalisation et de diffusion des meilleures pratiques acquises dans la mise en œuvre des projets/programmes
* Identifier les forces et les faiblesses de l’appui du PNUD au secteur de l’environnement en rapport avec les interventions de protection, de préservation et de l’amélioration de la qualité de l’environnement  notamment dans le domaine des changements climatiques, des forêts, des aires protégées, du renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées etc.

**b. Domaine pauvreté et croissance inclusive**

Avoir un diplôme d’études supérieures maîtrise/master au minimum en économie, sciences sociales, sciences politiques ou tout autre domaine connexe, le consultant national doit posséder les compétences et qualifications suivantes :

* Une solide expérience professionnelle pratique d’au moins 6 ans dans l’évaluation, la formulation ou la gestion de projets /programmes de développement;
* Une bonne connaissance des grands problèmes de développement socioéconomique du pays et notamment de la problématique de réduction de la pauvreté et de réalisation des OMD;
* Posséder un esprit de synthèse et une grande capacité rédactionnelle.
* L’expérience de travail avec le PNUD notamment en matière d’évaluation et la connaissance de la programmation conjointe et des modalités opérationnelles harmonisées du SNU sont des atouts.

Il (ou elle) aura pour tâches spécifiques :

* Collecter les informations pertinentes pour une analyse approfondie des progrès et des résultats obtenus dans la réalisation des produits du Programme pays et des effets de la composante ‘’Croissance inclusive’’ du CPD. Il s’agira plus précisément d’évaluer le degré de réalisation, tant quantitative que qualitative, des produits et des effets, mais aussi d’analyser la pertinence et la conformité des réalisations par rapport aux orientations stratégiques définies dans le CPD/CPAP, dans l’UNDAF et dans le DSRP ;
* Identifier et analyser les facteurs ayant favorisé ou entravé l’atteinte des résultats ainsi que les difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets de la composante ;
* Analyser la prise en compte de la dimension genre en étayant l’argumentation par des données et des exemples concrets ;
* Faire le point sur les ressources financières mobilisées et la qualité du partenariat développé avec les agences du SNU et d’autres intervenants pour l’atteinte des effets et le rôle catalytique joué par les produits financés par le PNUD ;
* Analyser les résultats à mi-parcours et l’évolution des priorités nationales dans le contexte de l’épidémie de la fièvre à virus Ebola intervenue en mars 2014 et proposer, sur la base des activités préparatoires de relance post Ebola, les orientations et les grandes lignes des futurs plans de travail annuels (AWP) pour les années 2016 et 2017 ainsi que les ajustements souhaitables dans la formulation des produits et effets de programme de pays et au niveau des mécanismes institutionnels de gestion et de suivi- évaluation des projets de la composante ;

**Le Centre Régional de Service pour l’Afrique du PNUD** sera sollicité afin d’assurer la qualité de l’évaluation. Cela pourra inclure des appuis/conseils au bureau pays pour la gestion de l’évaluation, la révision des différents produits (rapport initial, premier projet de rapport, rapport final). Les experts en suivi-évaluation, Genre, Consolidation de la Paix et Alignement du centre régional seront mis à contribution pour fournir l’appui technique requis.

# Éthique de l’évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes d’évaluation énoncés dans le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation2 et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies3.

# Arrangements de gestion

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation**: le Senior Management du bureau pays du PNUD et le Ministère de la Coopération Internationale pour: 1) fournir des conseils aux Evaluateurs; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l’évaluation; 5) recommander l'acceptation du rapport final à l’UCC.

b) **Équipe d'évaluation**: Les consultants internationaux et nationaux pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l’approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation**: les spécialistes en S&E et le PMSU pour: 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui à l'équipe d'évaluation; 3) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

d) **Unité Centrale de Coordination (UCC) et les Coordonnateurs Nationaux**: les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec l’UCC pour passer en revue le draft du rapport.

e) **Groupe Consultatif** : ce sont quelques membres représentants le bureau régional du PNUD à Addis Abeba et à New York et le BPPS ainsi qu’un conseiller senior externe qui se réunissent, selon les besoins, afin d’examiner tous documents et fournir des conseils sur la qualité de l'évaluation ainsi que fournir des propositions pour l'amélioration du travail dans son ensemble.

# Rôle du PNUD

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un support stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec l’équipe d’évaluation. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes et l’amélioration du Programme du Pays.

# Calendrier pour l’évaluation

La mission aura lieu du 2 septembre au 10 Octobre 2015

**Calendrier pour l’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| Time frame 2015 | Activités et produits clés |
| 1er au 15 Août | * Processus de sélection et recrutement des consultants |
| 15 au 31 Août | * Revue documentaire et réception du briefing des consultants nationaux et internationaux * Soumission de la méthodologie d’évaluation * Rencontre avec l’équipe du PNUD (Senior management, Programme et RBM) * Rencontre avec la partie nationale (l’UCC, les coordonnateurs et les directeurs nationaux) |
| 02 au 18 septembre | **Visite de terrain**   * Programme Environnement : Renforcement de la résilience des communautés aux impacts négatifs face changement climatique en zone côtière (Koba) ; * Programme Gouvernance : Visite à l’Assemblée Nationale ou Police de Proximité ; * Programme Croissance : PAACIG, PEJ/Programme Entreprenariat Agricole Koba |
| 21 au 25 septembre | **Produit 1**   * Soumission d’un rapport initial d’évaluation (le consultant principal présente le rapport initial au management et CP) ; * Atelier de partage du rapport initial avec l’UCC |
| 25 au 30 septembre | **Produit 2**   * Partage du rapport Draft 1 (prenant en compte les observations du management et de la partie nationale) avec le senior management (préparer une présentation powerpoint) |
| 1er au 10 octobre | **Produit 3**   * Soumettre le rapport final incluant tous les commentaires |
|  |  |

# Budget

A finaliser

# Documentation de référence (pas exhaustif)

* Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP Guinée), 2011-2012
* Plan Stratégique 2014-2017 du PNUD
* Document du Programme Pays 2013-2017
* CPAP 2013-2017
* Document UNDAF 2013-2017
* Documents de projets
* Rapports d’exécution des projets
* Rapports des revues
* ROAR 2013 et 2014
* Plan de suivi et évaluation du CPAP
* Guide de la planification, du suivi et de l’évaluation axés sur les résultats du développement
* Résultats de l’enquête auprès des partenaires (perception du rôle du PNUD par le Gouvernement et donateurs)
* Guide de l’alignement des programmes au Plan Stratégique etc.

1. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP Guinée), 2011-2012 [↑](#footnote-ref-1)